

L'IRRESPECT DU CODE DE DÉONTOLOGIE !

Saint-Denis, le 30 janvier 2025

CHEFFE D'ANTENNE DE L'ALIP VILLEPINTE : L'IMPARTIALITÉ MISE EN DOUTE !

L'UFAP-UNSa Justice 93, organisation syndicale représentative, dénonce un grave manquement aux principes déontologiques qui devraient guider l'Administration Pénitentiaire. Ce comportement inacceptable n'est pas qu'un simple incident isolé, mais un symptôme d'un problème plus vaste au sein de notre administration.

LES FAITS

La cheffe d'antenne de l'ALIP Villepinte a utilisé sa messagerie professionnelle pour diffuser un tract provenant du SYNDICAT DU PATRONNAT (FO Justice), organisation non représentative, à l'ensemble du personnel de l'ALIP Villepinte.

→ Une atteinte au devoir de neutralité ET une alliance aux détriments des personnels ! Le Code de Déontologie du Service Public Pénitentiaire est sans appel :

- 📌 Article 7 : Les agents doivent faire preuve d'impartialité et de neutralité dans l'exercice de leurs fonctions.
- 📌 Article 10 : Ils sont soumis à une obligation de réserve et de discrétion professionnelle.
- 📌 Article 11 : L'autorité hiérarchique doit être exemplaire et ne pas favoriser un syndicat au détriment des autres.

→ Un manquement à la confiance des agents !

Comment une responsable, censée garantir l'équité entre tous les agents peut-elle favoriser une organisation non représentative ? Cette attitude soulève de sérieuses questions quant à son impartialité et à son respect des normes déontologiques. Cette action remet en question la neutralité qui devrait prévaloir dans l'exercice de ses fonctions.





Un climat de suspicion et de division ! Cette situation engendre un climat de méfiance parmi les agents, qui se sentent dévalorisés et abandonnés. Loin de favoriser un dialogue constructif, ces agissements alimentent les tensions et minent la cohésion au sein de notre service.

L'UFAP-UNSA JUSTICE 93 DEMANDE LE DÉPLACEMENT DE CETTE DIRECTRICE DE L'ANTENNE DE L'ALIP VILLEPINTE.

 **L'UFAP-UNSA JUSTICE 93 EXIGE DES EXPLICATIONS !**

Nous demandons :

-  Une clarification immédiate de cette situation.
-  Un rappel à l'ordre de la hiérarchie pour garantir l'application stricte des règles déontologiques.

 **Le respect des règles est l'affaire de tous !**

L'UFAP-UNSA JUSTICE 93 reste mobilisée pour défendre une gestion transparente et équitable du personnel.

 **NE CÉDONS PAS À L'INTIMIDATION !**

Nous appelons tous les collègues de l'ALIP Villepinte à ne pas se laisser intimider par la Cheffe d'antenne. Restons unis contre ces pratiques contraires aux valeurs fondamentales du service public !

 ***L'UFAP-UNSA Justice 93 – Pour une administration intègre et impartiale !*** 

Le bureau local